




AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT N° 517-2026
ENTRÉE EN VIGUEUR

PRENEZ AVIS que le Règlement n° 517-2026 (*Règlement modifiant le Règlement n° 486-2024 concernant la circulation de certains véhicules hors route sur les chemins municipaux*) était adopté lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026.

L'objet du *Règlement n° 517-2026* est de supprimer l'article 3 du *Règlement n° 486-2024* afin que l'autorisation accordée à l'article 4 du *Règlement n° 486-2024* soit désormais valide pour toute saison hivernale.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et peut être consulté à l'hôtel de ville de Windsor, au 11, rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Windsor,
Ce 8 avril 2026


M^e Edwin John Sullivan
Greffier

Certificat de publication

Je, M^e Edwin John Sullivan, greffier de la Ville de Windsor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le babillard de l'hôtel de ville, au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, ainsi que sur le site Internet de la Ville, en date du 8 avril 2026, conformément au *Règlement 457-2022* intitulé *Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Ville de Windsor*.

Fait à Windsor,
Ce 8 avril 2026


M^e Edwin John Sullivan
Greffier